

REUNION DU 26 NOVEMBRE 2009

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents: Luc NOLET. Xavier RATTE. Maurice BARBE. Régis SEGAULT. Mireille BONNET. Thierry CORBERON. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. François TURCIN. Bruno DI BLAS. Denis LOROT. Catherine DESPLAT. Jean-Paul DURUP.

Absente excusée: Chantal FANTIN (pouvoir T.CORBERON).

Secrétaire de séance: Thierry CORBERON.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

URBANISME

Plan local d'urbanisme

Il est remis à chaque élu les plans du PLU qui tient compte des dernières modifications qui avaient été demandées ainsi que la réglementation. Ce sont ces documents qui serviront pour l'enquête publique.

Il est rappelé que l'emprise de la déviation sur le plan est de 60m mais qu'en réalité elle ne fera que 15m.

En fait jusqu'à l'enquête publique il peut y avoir des modifications à la demande du Préfet.

Après un long débat les élus passent au vote.

Il est passé au vote tant pour le plan que pour le règlement. Pour le dossier présenté: 14 - Abstention 1 (Luc NOLET).

ENVIRONNEMENT

Eoliennes

Les élus sont informés que la communauté de communes a confié à la société TAUW la réalisation d'une étude afin de déterminer des zones favorables à l'implantation d'éoliennes.

Il est rappelé que la communauté de communes se contente de faire l'étude mais seules les communes concernées décideront ou non de la création d'une ZDE sur leur territoire.

Sur notre commune il y aurait un projet de 13 éoliennes.

Commission - il est remis aux élus le compte-rendu de la commission du 26 octobre dernier.

Les arbres du verger des enfants sont en partie plantés. Des cours de taille peuvent être envisagés, des cueillettes par les enfants, etc...

Les platanes ont été plantés vers les terrains de boules et rue de Picardie.

Le concours des illuminations de Noël a été reconduit.

BATIMENTS

Contrat de canton

Les élus sont informés que le Conseil Général a alloué à notre canton une somme de 299 198€ à se répartir sur 3 années entre toutes les communes afin de financer des projets structurants.

Il est remis à chacun le tableau de répartition entre les communes qui a été fait avec les maires le 12 novembre.

Notre commune bénéficierait d'une subvention de 15 068€ soit 20% d'un montant HT de 75 342.00€ pour la construction d'un hangar en 2011.

QUESTIONS DIVERSES

Ecoles

L'enseignant des CM souhaiterait emmener ses élèves en voyage à la neige.

Le souci est que ce voyage ayant été supprimé, les fonds utiles à son financement, soit 1/3 pour le SIVOS n'a pas été prévu au budget primitif de ce syndicat. D'autre part, le budget ne sera voté qu'en février et les enfants doivent partir en janvier. Aussi, pour assurer le financement, le SIVOS a demandé que chaque commune verse directement à l'Office Central des Coopératives des Ecoles le montant de sa participation.

Pour le prochain voyage, il nous est demandé 123€ par enfant, soit pour 16 élèves de notre commune une participation de 1 968€ que nous pourrions inscrire au budget primitif 2010.

Cérémonie des vœux

Elle se déroulera le vendredi 8 janvier à partir de 18h 30mn dans le caveau.

INFORMATIONS DIVERSES

Associations - l'ADMR, la coopérative scolaire, le tennis club et la société de pêche remercient la commune pour le versement d'une subvention. La société de chasse et le club de VTT remercient la commune pour le prêt du caveau.

Prêt des salles: une fois par an aux associations subventionnées par la commune.

Il est rappelé que la salle ne peut être prêtée qu'à un utilisateur par week-end.

Grippe A - un courrier a été adressé aux parents suite à la suspicion d'un cas.

Matériel - il serait peut-être utile d'acquérir un micro sans fil. Des tarifs seront demandés.

Séance levée à 0h 45mn.